



# ÉDUCATEUR TEUR

## JEUNES ENFANTS

### APPRENDRE UN MÉTIER

### OBTENIR UN DIPLÔME !

**L'Éducateur Jeunes Enfants** est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, effectives et artistiques en créant un environnement riche et motivant.

#### Ses missions :

- Accueillir les parents et les enfants.
- Organiser les activités d'éveil.
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie et de la socialisation de l'enfant.

Inès, 25 ans,  
éducatrice  
jeunes enfants



« La mission principale de l'EJE est de contribuer à l'éveil des petits, de les encourager vers une certaine autonomie, et de mener des actions pédagogiques qui favoriseront leur vie en collectivité. L'EJE veille aussi à la sécurité des enfants, et devient le lien entre l'enfant à l'extérieur de la maison et ses parents. »



- Encadrer des groupes d'enfants.
- Animer et coordonner l'équipe.
- Contrôler les soins et l'hygiène de vie quotidienne des enfants.
- Mettre en pratique le projet pédagogique du lieu d'accueil de jeunes enfants.
- Accomplir certaines tâches administratives.

### QUELS EMPLOYEURS ?

75 % des EJE exercent dans les structures d'accueil de la petite enfance, les structures socio-éducatives, sanitaires ou de loisirs. Les crèches (collectives, familiales et parentales), les hôpitaux auprès d'enfants malades ou en convalescence, les services spécialisés auprès d'enfants souffrant de handicaps ou de difficultés sociales (PMI foyers de l'enfance, IME, ...).

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

- Être titulaire du BAC, DAEU, ou titre admis en dispense du BAC.
- Ou être titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture, du CAP Petite Enfance, du DE AMP, DE AVS et justifier de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance.

### ET

- Par la voie des sélections des voies directes dans un centre de formation partenaire du CFA ou adhérent au réseau UNAFORIS.
- Ou par des épreuves de sélection écrites et orales organisées par le CFA après la signature d'un contrat d'apprentissage.

## LE CONTENU DE LA FORMATION

### 4 domaines de formation

**DF1** : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

**DF2** : Action éducative en direction des jeunes enfants.

**DF3** : Communication professionnelle.

**DF4** : Dynamique institutionnelle, inter-institutionnelle et partenarial.

### Planning de l'alternance\* (sur 36 mois)

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
30 semaines chez l'employeur	30 semaines chez l'employeur	37 semaines chez l'employeur
14 semaines à l'IRTS	14 semaines à l'IRTS	15 semaines à l'IRTS
8 semaines de stage hors employeur	8 semaines de stage hors employeur	

\* répartition donnée à titre indicatif

# 1500h

D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE  
RÉPARTIES SUR 3 ANS

## LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

**Chacun des 4 domaines est validé par une épreuve en centre d'examen et en contrôle continu.**

**DC1** : Présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel.

**DC2** : Oral sur la démarche éducative à partir de 3 travaux à finalité éducative.

**DC3** : Épreuve écrite de communication professionnelle.

**DC4** : Épreuve écrite de note de synthèse.

**Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note au moins égale à 10/20 pour ce domaine. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de 5 ans à compter de la date de notification de la validation du 1<sup>er</sup> DC.**

Taux de Réussite 2017  
**86%**